



**Séance Du 15 septembre 2016**  
**COMPTE-RENDU**

Directrice : **Lori MAGUIRE**

Responsable administrative et financière : Kerstin SCHWEIZER-LAURENTIN

**Nombre de voix : 15, soit 13 présents et 2 représentés.**

**N.B. : le quorum est de 14 membres pour un total de 27.**

Collège A		Collège B		Personnalités	
Rémy BETHMONT	P	Abdenour BENANTAR	P	Christiane DEUSSEN	Exc
Françoise CREMOUX	P	Celia BENSE	P	Tom HENEGHAN	Exc
Brigitte FELIX	P	Fanny CHAGNOLLAUD	P	Jean Lucrezia	Exc
Enrique FERNANDEZ	P	VACANT		Myra PRINCE	Exc
Lori MAGUIRE	P	Sabine MONTAGNE	REP	Delphine ROUALET	Exc
René-Marc PILLE	P	Stéphane VANDERHAEGHE	P	Juliette SEYDI	Exc
Usagers titulaires		Suppléants correspondants		Collège BIATOSS	
Mohammed BOUDRARENE	Exc	Insaf BENAMARA	Exc	Edouardo GONZALEZ	P
Fateh ARBANE	Exc	Fatima SIRAJ	Exc	Thomas FORTI	P
Nazim MOUKAH	Exc	Naïma CHABANE	Exc	Félix Giudicelli	REP
NON POURVU		NON POURVU		Françoise Dumesnil	P
NON POURVU		NON POURVU		VACANT	
Membres de droit (non-votant)				Fatima Lamali	Exc
Lori MAGUIRE (Directrice)	P				
Kerstin SCHWEIZER-LAURENTIN	P				

(P : Présent – Rep : Représenté – Exc : Excusé)

**Secrétaire de séance** : Brigitte Félix et Stéphane Vanderhaeghe

**Membres invités présents** :

Jean-Louis FOURNEL, Département d'Italien  
Daniel LECLER, Département d'Espagnol  
Gerhard SCHMEZER, Centre de Langues  
Gianfrancesco BORIONI, Département d'Italien  
Isabel DESMET, Département de Portugais  
Abdenbi LACHKAR, Département d'Arabe  
Stéphanie BUCHENAU, Département d'Allemand  
Arnaud REGNAULD, Département d'Anglais  
Brice CHAMOULEAU, Département d'Espagnol  
Myriam PONGE, Département d'Espagnol  
Maria GOREA, Département d'Hébreu  
Gwen LE COR, Département LEA

**Ordre du Jour**

### **1. Approbation du compte-rendu du 7 juillet 2016**

Le compte-rendu du Conseil d'UFR du 7 juillet 2016 est adopté à l'unanimité.

### **2. Point d'information de la Direction**

#### **Travaux**

La Direction informe les membres du Conseil d'UFR et les invités sur les travaux :

- Réfection de la cuisine attenante à la salle du conseil de l'UFR (peinture, mobilier, réfrigérateur)
- Bureaux : la direction de l'UFR va occuper le bureau 315. La coordination de l'UFR (K. Schweizer-Laurentin et T.Forti) vont emménager en 316 et en 317
- Ouverture d'une porte de communication entre B217 et B218
- Le projet de salle informatique de 35 places ne peut être réalisé (contraintes liées à l'architecture du bâtiment et à la sécurité)
- Ascenseur en panne et projet d'accès avec badge au 3<sup>e</sup> étage toujours pas mis en place

#### **Jurys**

Seul le jury d'hébreu n'a pas pu avoir lieu – il doit être reprogrammé ; tous les autres jurys se sont tenus dans de bonnes conditions. Une session 2 bis devrait être réouverte pour finaliser les derniers cas (étudiants Erasmus...).

#### **Master Histoire, Master MCI, Master linguistique**

Ces trois masters partagés entre deux UFR ne figurent toujours pas dans la liste des masters de l'UFR

- Histoire : passer par les RAF des 2 UFR pour régler les problèmes de gestion

- MCI : la situation reste confuse depuis un an et demi malgré les interventions de l'UFR LLCE-LEA auprès de l'UFR14

Pourtant, comme le précise Françoise Crémoux, une situation identique a lieu avec le Master Lettres qui ne pose pas de problème de rattachement.

#### **Dates du conseil pour l'année :**

20 octobre (campagne d'emplois)  
24 novembre  
15 décembre  
19 janvier  
23 février  
16 mars  
20 avril  
18 mai  
15 juin  
6 juillet

#### **Vacance de sièges au Conseil d'UFR**

La Direction informe sur la vacance des sièges étudiants à confirmer et la vacance d'un siège MCF (suite à un changement de grade). Une vérification des démarches à effectuer est en cours.

### **3. Point sur le Nouveau Collège d'Études Politiques (NCEP) Paris Lumières**

J-L. Fournel présente ce projet, lancé il y a 7 ans, en collaboration avec Nanterre. Il s'agit d'un diplôme commun, d'une formation de la COMUE basée sur 3 principes :

- Il s'agit d'une formation transdisciplinaire – il ne s'agit pas d'une formation de Sciences Po, d'une formation en *études* politiques, nomenclature accréditée à titre dérogatoire par le Ministère au nom du caractère innovant du diplôme
- Il s'agit d'une formation internationalisante : 1 semestre obligatoire à l'étranger en L3 avec des partenaires choisis (Europe et hors Europe : Argentine [Rosario Cordoba], Mexique [Puebla] ; États-Unis [USC, Columbia, Riverside, CA]).
- Deux langues dont l'anglais sont obligatoires (avec encouragement à étudier arabe, chinois, espagnol).

Les cours ont lieu au pôle Léonard de Vinci (locaux dont dispose Paris Ouest : 1 bureau et 1 salle de cours). Pour ce qui concerne la LV1 anglais, les cours sont assurés par un vacataire avec formation en sciences politiques. Pour la LV2, les cours ont lieu au CRL (Centre Ressources Langues) du campus de Nanterre pour des raisons pratiques.

Les quatre axes suivants structurent les maquettes de licence et de master :

1. justice et discriminations
2. guerre et violence
3. les mots et les catégories de la politique
4. éthique et normes pratiques

Les cours sont organisés en blocs semi-intensifs de 7 séances de 3h et l'année universitaire divisée en 4 moments.

En ce qui concerne le recrutement des candidats, la licence est « suspendue » (elle débute en L2), le recrutement se fait à partir de la L1 dans toutes disciplines confondues. Il s'agira de cohortes de 50 étudiants par an à terme. Pour 2016-2017 on est à 50 candidatures, dont 30 ont été retenues.

Les pré-requis sont les résultats de L1, la nature de la lettre de motivation et l'entretien individuel. L'objectif est de proposer une formation alternative aux Sciences Politiques. Les débouchés sont multiples en économie sociale et solidaire, ONG et cætera.

Le développement qui est prévu à moyen terme est d'accueillir 50 étudiants en L2, 50 en L3 puis 80 en M – pas plus de 400 étudiants dans 4 ans.

Quant aux inscriptions et au rattachement administratif des étudiants il faut savoir que les étudiants seront inscrits dans les 2 universités. A Paris 8, la gestion se fera directement par la Scolarité centrale. Il n'y aura pas de demandes de poste NCEP, mais il peut y avoir une coloration NCEP dans une demande de poste dans un département. Personne ne doit faire plus d'un cours par an au NCEP. Toutes les interventions sont payées en vacations (à 2 ou 3 exceptions près). Pas d'identification de la formation à une seule UFR.

La question qui se pose est pourquoi il n'y aura pas d'ouverture de L1 et est-ce qu'une ouverture à partir de la L1 est prévue à terme. L'idée est de travailler avec des étudiants qui ont une expérience universitaire tout en évitant la sélection type classe préparatoire (sur les seuls résultats du bac). Un des publics potentiels important : élèves des petites classes préparatoires de banlieue qui ont envie de formations plus encadrées ou plus pluridisciplinaires. Souhait d'accueillir des boursiers (30% de boursiers en 2016-2017)

Quant au statut de l'anglais, les cours en anglais sont nécessaires – 1/3 des cours sera dispensés en anglais : prérequis indispensable pour avoir les partenariats étrangers = objectif à terme

Une entrée en L3 sera possible, mais la formation souhaite plutôt que les étudiants s'engagent pour 4 ans.

## **5. Projet de double cursus anglais-histoire**

Présentation de Rémy Bethmont :

Une discussion est en cours depuis quelques mois entre les collègues d'histoire et les anglicistes, avec le soutien du DEPA. Il est question d'un double cursus et non d'une bi-licence : les étudiants seront inscrits dans les deux UFR, en anglais et en histoire. Ils feront l'intégralité des deux majeures et un aménagement des mineures est prévu. La seule spécificité : 2 EC (2x36h) spécifiques à prévoir : 1 EC de mineure en 1<sup>ère</sup> année et 1 EC en 3<sup>ème</sup> année. Tout le reste du cursus est intégré aux deux diplômes.

Quant au recrutement, il existe déjà 3 cursus de ce type en région parisienne, mais il semble néanmoins préférable de demander l'inscription du double cursus en APB4 pour veiller à la cohérence du recrutement. Il s'agit d'étudiants qui seront inscrits dans les 2 UFR, puisqu'ils préparent les deux diplômes d'anglais et d'histoire. La maquette est déjà en partie élaborée, ayant reçu un avis favorable des services centraux.

Le Conseil d'UFR donne son accord à l'unanimité sur la poursuite du projet (porteurs pour l'anglais : R. Bethmont et B. Félix) qui pourrait ouvrir, si les accords nécessaires sont obtenus, dès 2017.

## **6. Vote des responsables de formation**

Brice Chamouveau est approuvé à l'unanimité dans ses fonctions de co-responsable de la LLCER Espagnol. Gwen Le Cor est également approuvée à l'unanimité dans ses fonctions de responsable de la licence LEA. Elle prendra ses fonctions à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2016. Maria Gorea est approuvée à l'unanimité dans sa fonction de responsable du parcours études juives et hébraïques de la mention civilisations, langues et sociétés. Sofia Tchouikina est approuvée à l'unanimité dans ses fonctions de responsable du Master mention Management et Commerce International, parcours Commerce extérieur bilingue.

## **7. Heures Complémentaires et Budget 2017**

L'UFR a perdu de nombreux postes d'ATER. Sur 4 postes vacants, le DEPA n'a obtenu qu'1 poste ½ lors de la deuxième campagne. En espagnol, pas de poste ; en arabe un poste perdu ; en hébreu un poste perdu. Le nombre d'HC a donc été augmenté en conséquence

Comme à Paris Ouest, les contrats doctoraux offerts dans le cadre de la COMUE n'ont pas pu être pourvus, les sommes prévues pour le financement de ces contrats (versé par le Ministère dans le reste de la dotation) ayant été dépensé à Paris Ouest, et à Paris 8 le plafond d'emploi a été dépassé. D'où la récupération sur la 2<sup>e</sup> campagne d'ATER.

Toute demande d'HC doit être transmise à la Direction de l'UFR en précisant le nombre d'heures total correspondant aux pertes de poste (pour le dialogue budgétaire de la mi-octobre).

## **8. Validation des Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) 2016-2017**

Les annexes des MCC sont à approuvées pour l'année universitaire 2016-2017. Une demande de modification du nombre d'ECTS nécessaires pour être AJAC – la proposition est de passer à 39 ECTS nécessaires pour passer dans l'année supérieure au lieu de 48. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Il est souhaitable qu'un document récapitule les modalités d'évaluation dans les formations.

Les propositions de modification soumises par la Scolarité sont adoptées à l'unanimité.

Trois types d'EC n'ouvrent pas droit à la session 2 : le stage, le mémoire, et le projet tutoré. Sur ce sujet, seule la licence est concernée. Les mémoires de master peuvent être soutenus en session 2.

## **9. Retour sur la pré-rentrée de l'UFR**

Le bilan est positif. La Direction de l'UFR fait part d'un projet du secrétariat de rationaliser la préparation des brochures des départements et des formations. Les informations circulent bien. Une amélioration de la formation des tuteurs est prévue pour le second semestre. Les plannings détaillés des tuteurs doivent être communiqués à la RAF. Il sera important que le CDL soit représenté lors de la pré-rentrée afin de pouvoir répondre aux questions des étudiants sur les langues B.

## **10. Tableau de service enseignants**

La Direction de l'UFR demande à ce qu'une version papier du plan de service signée par les directeurs de département/responsables de formation est déposée au bureau B-315 pour le **3 octobre 2016**.

## **11. Répartition HCM/ HTD**

Pour le master MEEF en anglais, on compte 2/3 CM et 1/3 TD comme pour les autres masters de l'UFR (sauf le master Lettres). Ce comptage est adopté à l'unanimité.

## **12. Point sur la Campagne d'emploi**

Cette année, l'UFR a 10 postes vacants. 3 postes de MCF en Anglais et 1 poste de PR en Littérature Britannique actuellement en UFR 4, 2 postes de MCF en Arabe, 1 poste de PR et 1 poste de MCF en Hébreu, 1 poste de PR en Espagnol (non pourvu l'année dernière) et 1 poste de PR en Allemand.

Les demandes de postes seront présentées en Conseil d'UFR du 20 octobre 2016.

### **13. Divers**

Un problème en licence LEA est remonté : Des étudiants sont inscrits dans des binômes de langues dans lesquels ils n'ont pas étudié au préalable (choix imposés par APB). Il est impossible de les réorienter. La scolarité a informé sur le fait que nous devons attendre l'inter semestre.

En ce qui concerne les problèmes de salles : de moins en moins de salles sont disponibles au planning central. D'autres UFR réservent leurs salles à l'année. Il faudrait établir les emplois du temps pour l'année entière (et non plus semestre par semestre) à partir de l'année universitaire à venir.

La réunion des responsables de formation aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2016.